

### Introduction

Le quarantième anniversaire de l'association AMONT nous offre l'occasion d'évoquer ici ce rapport emblématique entre montagne et patrimoine qui est au cœur de bon nombre d'associations. L'Amont nous a sans doute montré le chemin et aujourd'hui nos préoccupations se rejoignent dans cette détermination à *collecter toutes les formes de patrimoine, d'en créer l'inventaire, d'en assurer la conservation, l'étude et la diffusion*<sup>1</sup>. Qu'il soit naturel ou culturel, qu'il soit religieux, militaire, pastoral voire industriel, le patrimoine façonne l'identité de notre haut-pays. Sa valorisation, sa conservation, sa transmission aux générations futures figurent parmi les enjeux majeurs de notre territoire. C'est la raison pour laquelle l'association 1732 Arts et Musiques des Sommets et l'Ecomusée de la Roudoule ont pris l'initiative de créer le centre de ressources numériques *Alpes Azur Patrimoine*. En offrant en accès libre des fonds iconographiques, photographiques, manuscrits, des fonds d'archives familiales et privées, dispersés ou difficile d'accès, cet outil répond à une stratégie de territoire. Il favorise la préservation et la valorisation de nos patrimoines, il renforce l'offre culturelle des territoires ruraux isolés et améliore la connaissance et l'appropriation du territoire par ses habitants

Afin de déterminer les enjeux et les contours de cet outil, nous diviserons notre exposé en deux grandes parties. L'une consacrée à « l'aventure » qu'a constitué le projet de ce centre de ressources numériques ; nous en développerons les aspects historiques, théoriques, matériels et techniques. L'autre qui s'attachera à illustrer notre propos à partir de l'analyse d'un document issu de nos bases : *l'oraison à St Roch, un aperçu de la peste de 1720 à Guillaumes*

## A. L'aventure du Centre de ressources numériques Alpes Azur Patrimoine

### 1. Historique

Ce projet est une initiative de l'association **1732 Arts et Musiques des Sommets**<sup>2</sup>. Créée en 2013 sur le territoire du Val d'Entraunes, l'association s'est durablement inscrite dans le maillage culturel du haut pays en développant des manifestations culturelles et patrimoniales à destination des publics locaux et touristiques. C'est par son volet patrimonial *1732 Académie du Val d'Entraunes* que l'association décide de se lancer dans le projet d'une plateforme collaborative articulée autour d'un site internet et d'un système de gestion de contenus. *1732 Académie du Val d'Entraunes*, est la reprise de l'intitulé originel de l'association entraunoise créée en juillet 1978 par Albert Tardieu qui avait pour but de retrouver et de fixer la personnalité et l'identité des communautés du Val d'Entraunes. L'Académie mettait en œuvre son objectif à travers une revue, *Lou Lanternin* dont le comité rédactionnel, animé par Jean et Suzanne Toche, diffusait des articles de recherches scientifiques, historiques, géographiques, culturelles etc... portant sur le Val d'Entraunes. Une association composée de bénévoles armés de leur seule bonne volonté qui avaient voulu réagir à la fatalité de l'agonie annoncée d'une société rurale, enclavée, isolée, désertifiée.

L'éditorial du n°1 de *Lou Lanternin* partait d'un constat rude et annonçait la philosophie de son projet :

« Notre cher Val d'Entraunes se meurt. Ses enfants l'abandonnent. Son économie traditionnelle fait place au désert, mais les économies évoluent et un renouveau économique n'est pas impossible dans les décades à venir. Par contre ce qui nous paraît plus grave parce que plus irréversible est que ce constat d'agonie annonce la fin prochaine — hélas bien amorcée — de l'unité, de la personnalité et de l'identité du Haut-Var, fin que pourrait même précipiter le développement brutal et incontrôlé de nouvelles activités. En effet, des millénaires durant, des hommes et des femmes, nos vieux, ont vécu sur cette terre pauvre et ingrate, verrouillés et isolés par les montagnes et par la barre du Daluis. Ces hommes et ces femmes, les vestiges du passé ainsi que quelques archives le démontrent, n'ont pas vécu là terrés comme des marmottes. Par la force des choses, ils ont vécu au sens plein du terme, et, probablement, parce qu'ils formaient une petite communauté géographiquement déshéritée, ils ont dû lutter en faisant preuve de plus d'énergie, d'activité et de génie que partout ailleurs. Cependant, des modes d'existence, des coutumes de la vie spirituelle de nos anciens, bien peu de choses sont parvenues jusqu'à nous. Depuis la grande guerre, la dépopulation fait que la chaîne de la tradition orale qui véhiculait les récits de faits et les légendes de génération en génération s'est rompue, et avec elle les moyens de connaissance d'un passé non écrits sont perdus irrémédiablement. Avec quelques amis, effrayés par les conséquences de cette déshérence, nous avons décidé de sauver ce qui peut encore l'être. Nous savons également que

<sup>1</sup> <http://amontcev.free.fr/cev.htm>

<sup>2</sup> L'association *1732 Arts et Musiques des sommets* a pour objet la diffusion et la défense de la culture et du patrimoine dans le haut-pays, la promotion du chant d'ensemble et du chant soliste, l'organisation de manifestations culturelles à vocation sociale ou pédagogique (<http://www.1732ams.com/>)

quelques bonnes volontés isolées ne peuvent pas faire grand chose tant la tâche est grande. C'est pourquoi nous demandons aujourd'hui à chacun de vous qui êtes originaires du Val d'Entraunes, l'habitez, ou tout simplement l'aimez, de nous aider selon vos moyens. A cet effet nous fondons l'*Académie du Val d'Entraunes* », ainsi que cette revue... **Lou Lanternin**<sup>3</sup> qui veulent être le refuge et le trait d'union de tous ceux qui désirent apporter leur pierre, si petite soit-elle, à l'œuvre de sauvetage que nous entreprenons (...) »

Cinq ans de travail... 13 numéros... fin de l'aventure en 1983.

Trente et un ans plus tard.... C'est dans le même esprit que nous reprenons le fil de l'histoire un moment interrompu à ceci près que nous allons utiliser le formidable médium du Web pour valoriser ce patrimoine et passer de la galaxie Gutenberg à l'ère du numérique.

## 2. Les acteurs

### 2.1 Le chef de file et porteur du projet :

L'association 1732 Arts et Musiques des Sommets<sup>4</sup> sise à Estenc (commune d'Entraunes) propose par son volet patrimonial (1732 Académie du Val d'Entraunes<sup>5</sup>) de mettre en œuvre avant tout une initiative citoyenne : celle de créer une base de données ouverte et collaborative, interactive et évolutive, d'interprétation et de mise en valeur des patrimoines culturel et naturel (matériel, immatériel, linguistique, artisanal, agricole, paysager, etc...) du territoire du val d'Entraunes. Cette plateforme collaborative est faite en priorité par et pour les habitants du haut-pays, chacun pouvant apporter sa pierre à l'édifice en enrichissant le patrimoine local par les dons d'objets, ou le prêt de documents iconiques (photographies, cartes postales, dessins etc....), de manuscrits, correspondances, de témoignages, d'archives privées etc... Notre action est animée avant tout par un souci patrimonial. Il s'agit de contribuer à la constitution de fonds (archives documentaires mais aussi archives orales ou musicales, archives photographiques, films ou témoignages écrits) destinés à compléter les savoirs dont on dispose sur notre haut-pays. Ces documents issus de la mémoire vive des populations sont collectés dans l'idée de constituer un bien public appropriable par l'ensemble des citoyens, transmissible aux générations futures et exploitables par les chercheurs d'aujourd'hui et de demain.

A l'origine, le périmètre du projet se limitait au Val d'Entraunes. Pour des raisons de communauté d'intérêt et d'économie, d'intelligence territoriale et de partage des énergies et compétences locales, nous avons établi un partenariat essentiel avec l'écomusée de la Roudoule en terre gavotte. Cette étroite collaboration nous a permis de profiter de l'expertise de l'écomusée, de donner à notre projet une dimension qu'il n'aurait pas eu sans lui (multiplication des bases de données) et une extension du projet à l'ensemble de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur.

### 2.2 Notre partenaire principal : l'écomusée de la Roudoule

L'Ecomusée de la Roudoule<sup>6</sup> a pour but d'assurer de manière permanente sur le territoire du bassin de la Roudoule et de la moyenne vallée du Var et avec la participation de la population locale, les fonctions de recherche, de conservation, de présentation, de formation et la mise en valeur d'un ensemble de biens naturels et culturels représentatifs de ce milieu et des modes de vie qui s'y succèdent. Il s'est donné comme mission, de collecter, numériser, documenter et mettre en ligne l'ensemble des documents et objets patrimoniaux relevant des collections de l'Ecomusée, du territoire de la Communauté de Communes Alpes Azur et des recherches élargies aux vallées alpines des Alpes-Maritimes notamment dans le cadre de l'étude des fortifications des Alpes du Sud.

## 3. Notre projet commun

3.1 Notre projet a porté sur la création du Centre de ressources numériques *Alpes Azur Patrimoine* et la mise en place d'un système informatique conjoint de gestion de base de données documentaires (Collective Access)<sup>7</sup> visant à décrire, documenter et photographier les documents et objets patrimoniaux des vallées alpines des Alpes-Maritimes hors littoral. Ce système de Gestion Informatique de bases de données documentaires nommé

<sup>3</sup> <https://www.alpesazurpatrimoine.fr/academie-du-val-dentraunes/lou-lanternin>

<sup>4</sup> <http://www.1732ams.com/#/patrimoine/>

<sup>5</sup> <https://www.alpesazurpatrimoine.fr/academie-du-val-dentraunes>

<sup>6</sup> <http://www.roudoule.com/> et <https://www.alpesazurpatrimoine.fr/roudoule/qui-sommes-nous>

<sup>7</sup> <https://www.ideesculture.com/collectiveaccess-ergonomie-et-fonctionnalites/>

*Collective Access* est une application open source composée d'un module de catalogage, d'une application de gestion des données nommée *Providence* (nécessaire pour créer une collection) et d'un module d'accès public nommé *Pawtucket* qui met à disposition de l'utilisateur une recherche ergonomique de type web. Cet outil permet d'établir une véritable passerelle entre la gestion informatisée des objets muséographiques et leur présentation sur un portail public d'accès aux collections, qui inclut un catalogue illustré et des séries d'articles.

Notre projet s'inscrit dans un mouvement global porté par le web qui vise à démocratiser l'accès à la culture, à l'information, aux connaissances en général. Les avatars de cette nouvelle culture que l'on appellera *ouverte* se retrouve aussi bien dans le succès des logiciels Open source, du « peer-to-peer », de Wikipédia que dans la multiplication des projets d'*archives ouvertes* (projets OAI – Open archives initiative)<sup>8</sup> surtout dans le domaine scientifique et culturel. 1732 Académie du Val d'Entraunes et l'écomusée de la Roudoule vont inscrire très modestement leurs pas dans cette mouvance qui entend offrir au plus grand nombre un accès fédéré aux ressources documentaires, aux collections et aux fonds d'archives privées récoltés par nos soins. Nous nous sommes efforcés, autant que faire se peut, de mettre en ligne le maximum de documents issus de nos recherches sur le territoire et ce, dans la limite de ce que nous autorise la loi sur la propriété intellectuelle.

### 3.2 Il convient bien sûr de s'entendre sur les mots d'archives ouvertes.

Nous ne sommes pas des archivistes institutionnels mais plutôt des documentalistes : nous cataloguons, documentons et numérisons toute sorte de documents ou d'objets mais nous ne les conservons pas physiquement. Nous mettons simplement à la disposition du plus grand nombre des documents qui, sans notre action, seraient oubliés ou perdus. Pour les archivistes, le mot « archives » représente la préservation physique d'un document sur le long terme selon une politique institutionnelle. Cela implique la détention par l'institution de ce document. Dans le contexte de la communication électronique scientifique, cela fait plutôt référence à un réservoir d'informations, de documents. Le centre de ressources *Alpes Azur Patrimoine* présente deux types d'archives numériques : les numérisations des collections d'objets détenus physiquement par le Musée de la Roudoule et qui constituent les collections du Musée et les numérisations des objets<sup>9</sup> que nous avons moissonnés chez les particuliers et qui constituent des fonds privés.<sup>10</sup>

Ces archives numériques sont dites « ouvertes » car leur accès est libre et gratuit. Les documents sont téléchargeables sauf indication des « donateurs ». En effet, une attention particulière est prioritairement accordée aux problèmes liés à l'accès aux documents en haute résolution et à la gestion des droits<sup>11</sup>, ainsi qu'à leur diffusion ou utilisation.

## 4. Nos objectifs qualitatifs

- La conservation, la valorisation, la transmission du patrimoine matériel et immatériel de notre territoire.
- La mise à disposition des connaissances patrimoniales à la destination du plus grand nombre (grand public, publics amateurs et scolaire, recherche) par l'utilisation des technologies numériques.
- La simplicité de la navigation : un accès libre, simplifié et intuitif aux documents répertoriés par mot-clé, quelle que soit leur localisation physique.

Notre centre de ressources présente tout d'abord deux pavés de recherche. L'un *toutes zones* (« **parcourir dans toutes les collections** ») où il suffit de taper un lieu, un nom propre, un mot clé dans la zone de recherche et tous les documents existant autour de cette recherche vont apparaître et l'autre (« **recherche avancée** ») qui permet de cibler plus précisément la recherche.

On peut utiliser aussi *des filtres* (qui apparaissent dans un petit ascenseur à droite de l'écran), filtres que

<sup>8</sup> Protocole OAI-PMH : OAI-PMH est le sigle de l'Open Archives Initiative - Protocol for Metadata Harvesting, ce qui signifie « protocole pour la collecte de métadonnées de l'Initiative pour les Archives ouvertes ».

Le protocole OAI-PMH est un moyen d'échanger sur Internet des métadonnées entre plusieurs institutions, afin de multiplier les accès aux documents numériques. Il permet d'accroître la visibilité des collections numériques sur Internet, de reconstituer virtuellement des corpus à partir de ressources accessibles sur différents sites et d'alimenter des portails thématiques. Cf. <https://www.bnf.fr/fr/protocole-oai-pmh>. Voir aussi Gabriel Gallezot. *Archives Ouvertes : définition et constat français*. Schedae, 2008. Urfist, Paca-c - Université de Nice – Sophia Antipolis (<https://www.unicaen.fr/puc/html/ecrire/preprints/preprint0032008.pdf>)

<sup>9</sup> Le terme « d'objet » est pris dans une acception bibliothéconomique large de « documents » que ce soit des manuscrits, des images, des photographies ou des objets proprement dits etc...

<sup>10</sup> Nous reviendrons sur cette notion de « fonds privés » dans la section 5.4

<sup>11</sup> Quatre options sont proposées : droits non définis - droits restreints contacter l'administrateur du site - reproduction interdite - libre de droits.

nous avons limités au nombre de quatre :

- Le filtre « les institutions » : il vous permet en un clic de voir tous les documents d'une institution partenaire : *la Roudoule* ou *1732 Académie du Val d'Entraunes* ou *Association culturelle de Guillaumes* etc...
- Le filtre « type d'objets » qui permet de cibler le type de documents parmi les 8 bases de données proposées
- Le filtre « fonds » qui permet en un clic de voir l'ensemble des documents d'un fond privé et le nombre de documents (exemple : fonds Graille René, 17 documents)
- Le filtre « lieu » qui permet de cibler tous les documents afférents à un même lieu.

Les critères peuvent être croisés. On peut utiliser par exemple deux filtres : institution et lieu. Si je cherche tous les documents intégrés par l'association Roudoule sur la commune de Briançonnet. Je sélectionne le filtre *institution* Roudoule et le filtre *lieu* Briançonnet et vont apparaître les 16 documents intégrés par la Roudoule ayant un lien avec Briançonnet.

— La pérennité : il s'agit de mettre en place un système d'archivage électronique assurant la pérennité et l'accès à des œuvres (fonds manuscrits, fonds photographiques et iconographiques) et leur accès. Beaucoup de propriétaires de documents familiaux ne souhaitent pas se séparer de leurs documents ; la numérisation que nous mettons en œuvre en assure leur « conservation numérique ».

— La transmission et recommandation de méthodes simples et facilement utilisables de conservation préventive des archives privées

— le souci aussi de mener une action pédagogique auprès de nos contributeurs afin de les inciter, autant que faire se peut, à déposer leurs archives personnelles dans les établissements institutionnels (Archives départementales, Archives communales, Bibliothèques patrimoniales ...) qui leur garantiront une conservation selon les normes scientifiques.

## 5. La réalisation

### 5.1 L'aspect financier :

Le Centre de Ressources **Alpes Azur Patrimoine** a été réalisé grâce à l'intervention financière du Fonds européen agricole pour le développement rural (**FEADER**) à hauteur de 15 560,18 €. Cette aide intervient en contrepartie d'une aide de la **Région Provence-Alpes-Côte d'Azur** de 8 373, 45 € et d'une aide du **Parc National du Mercantour** de 2 000 €.

### 5.2 Les acteurs :

Le projet n'aurait sans doute pas été possible sans les précieux conseils des spécialistes : universitaires, chercheurs, documentalistes, conservateurs du patrimoine, bibliothécaires etc..., sans l'aide de nos stagiaires, mais il aurait été impossible sans l'intense travail de paramétrage et catalogage de l'équipe de l'Ecomusée de la Roudoule autour son directeur Philippe Thomassin et de l'équipe de 1732 AMS avec le soutien essentiel de Geneviève Chesneau, (Conservateur en chef du patrimoine et des bibliothèques) dont l'expertise bibliothéconomique nous a permis de construire un outil très opérationnel.

### 5.3 Les 8 bases de données<sup>12</sup>

Huit bases de données sont proposées aux utilisateurs pour un volume de documents intégrés (au 1<sup>er</sup> septembre 2020) de plus de 30 700 références.

— Une « base collection »<sup>13</sup> réunissant plus de 9000 objets de la vie quotidienne et les fonds privés liés à ces objets qui ont été collectés par le musée avec leur fiche descriptive (nom vernaculaire, description, fonction). La collection provient essentiellement pour le moment du Moyen-Var et du Haut-Var (Alpes-Maritimes). Les objets sont référencés dans une base de données indexée selon la norme Joconde (Portail des collections des Musées de France, charte de saisie pour une base de données muséales). L'Ecomusée est labellisé Musée de

<sup>12</sup> Collection d'informations organisées afin d'être facilement consultables, gérables et mises à jour

<sup>13</sup> La collection est la réunion artificielle de documents en fonction de critères communs liés à leur contenu ou à leur support, sans considération de leur provenance, par opposition au fonds d'archives constitué de façon organique. (Un « ensemble vivant », cohérent et limité de documents) Le Métier de bibliothécaire, ABF, 2010, p.181

France et ses collections sont inaliénables et imprescriptibles. Le rythme annuel d'enrichissement des collections varie autour de 200 objets.

- Une « base botanique » qui réunit à ce jour plus de 200 fiches descriptives précisant notamment les noms vernaculaires, les vertus médicinales, les différents usages locaux illustrés par de nombreux témoignages oraux sur les utilisations et les croyances populaires. Rappelons que l'approche ethnobotanique de l'Ecomusée s'inscrit dans le cadre de son projet culturel et scientifique. Suite à la parution de l'ouvrage « Se soigner en montagne »<sup>14</sup> portant sur les savoirs anciens relatifs aux plantes médicinales et leurs pratiques dans le haut-pays niçois, la Roudoule et des ethnobotanistes associés aux recherches du Centre Départemental Ethnologique de Salagon, travaillent sur une enquête ethnobotanique<sup>15</sup> qui couvre la zone élargie du Mercantour (zone d'adhésion) et développe actuellement, dans le cadre du programme leader Alpes et Préalpes d'Azur, un projet d'étude sur *Les variétés fruitières locales dans les Alpes du Sud*.
- Une « base patrimoine technique et industriel » comprenant à ce jour une centaine de fiches descriptives notamment sur l'architecture civile (moulin, pont, observatoire, hôpitaux, forges...) ou militaire (redoutes, casemates, fortifications)
- Une base Art-Architecture-Ethnologie qui présente en autres les fiches descriptives des chapelles communales ou des chapelles privées très nombreuses dans le haut-pays, des églises ou des oratoires<sup>16</sup>, des différents bâtis civils... travail qui contribue à compléter l'inventaire patrimonial de notre territoire
- Une « base » bibliothèque  
Cette base est en fait un catalogue listant plus de 13 000 références bibliographiques provenant du Centre de documentation de l'Ecomusée. Tous ces documents sont consultables sur place ou sur demande
- Une base audio-vidéo  
Cette base comporte plutôt un catalogue d'enquêtes, de témoignages oraux et/ou vidéos uniquement consultables sur place pour des raisons de droits de diffusion. Notons cependant qu'un certain nombre de productions propres à l'écomusée de la Roudoule comme la forge Isnard à Cuebris<sup>17</sup>, le four communal<sup>18</sup>, le moulin de Villars, les toitures en lauzes<sup>19</sup> etc... sont consultables sur la chaîne Youtube.

**ILLUSTRATION IMAGE 06125-IM-00938** [Carte aquarellée de Puget-Théniers – 1874]

- Une base « images » comportant à ce jour plus de 6000 objets de toute nature : cartes postales, photographies, cartes aquarellées, plaques de verre, imprimés... Ces images sont entre autres choses un formidable témoignage sur l'évolution des paysages naturels, sur l'évolution du bâti, sur les costumes traditionnels ...

**ILLUSTRATION 06056-AN-00014** [Brevet d'inscription dans la Garde Nationale – 1790]

- Une base « archives numériques »  
Elle comporte près d'un millier d'occurrences issues de plusieurs dizaines de fonds d'archives qui constituent un ensemble très riche et unique d'archives familiales privées. Des centaines de manuscrits du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle nous donnent un éclairage passionnant sur la vie quotidienne du haut pays. (Testaments, jugements, cadastres, livrets militaires, actes de vente, baux, livres de raison, livres de compte, contrats, contentieux, échanges, correspondances diverses, procès, transactions, litiges, ...)

## 6. Fonds privés

Plus de 340 fonds privés à ce jour. Il convient de préciser la notion de « fonds »

<sup>14</sup> « *Se soigner en montagne* » Edition Ecomusée du pays de la Roudoule, mai 2003. 189 pages.

« *Des plantes et des hommes* » Edition Ecomusée du pays de la Roudoule, mai 2013. 220 pages

<sup>15</sup> Jacques Barrau définit l'ethnobotanique comme « *le domaine des recherches couvrant les relations entre les civilisations et les sociétés humaines et le monde végétal* »

<sup>16</sup> comme le Fonds Werny Victor et Catherine de l'association *les Amis des oratoires* où l'on trouve un recensement complet des oratoires dans les Alpes Maritimes et les Alpes de Haute Provence.

<sup>17</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=OdxTDPFZfBo>

<sup>18</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=W86pUYUje-k>

<sup>19</sup> [https://www.youtube.com/watch?v=P9Zbp\\_A1kO8](https://www.youtube.com/watch?v=P9Zbp_A1kO8)

Usuellement un **fonds privé** est un fonds constitué de « documents d'archives, produits ou reçus par des individus, des familles, des associations, des entreprises, des partis politiques, des syndicats etc., et par toute autre institution privée ou organisme non public ». Et le **fonds (d'archives)** est l'ensemble des documents de toute nature qu'une personne, physique ou morale, a automatiquement produits ou reçus dans l'exercice de ses activités, rassemblés de façon organique et conservés en vue d'une utilisation éventuelle. Nous utilisons cette notion dans une acception très « large » pour des raisons de pur pragmatisme. En effet, nos « fonds » ne sont parfois constitués que de quelques objets ou documents mais nous avons pris le parti de garder l'intitulé fonds car nos « donateurs » sont très heureux de voir leur nom attribué à un fonds spécifique. Un moyen en somme de remercier ceux qui participent à notre travail patrimonial. Nous pouvons distinguer deux grands ensembles de fonds privés :

Tout d'abord, celui des donateurs d'objets pour le musée, objets qui vont alimenter la collection des objets détenus physiquement par le Musée.

Ensuite, les fonds d'archives privées<sup>20</sup> qui nous sont, soit données physiquement, soit prêtées. Dans ce dernier cas nous numérisons les documents prêtés, les documentons et les indexons dans nos bases puis nous les restituons à leur propriétaire respectif. Les archives privées se répartissent en trois groupes :

- Les archives des personnes et des familles
- Les archives industrielles, archives d'entreprises privées comme par exemple le fonds du Gedar (groupe d'Etude et de Développement Agricole et Rural), les archives de la coopérative laitière de Puget-Théniers, de la coopérative laitière du haut-Var, les archives de la fabrique de laine de Saint-Martin d'Entraunes.
- Les archives d'associations

Les documents issus de ces fonds privés peuvent permettre de retracer l'histoire soit d'une famille (famille Gaynard à Châteauneuf-d'Entraunes avec le fonds Belleudy ou la famille Ollivier à Saint-Martin d'Entraunes<sup>21</sup>) soit d'une corporation (les bouchers de Guillaumes avec le fonds Giniey-David), d'une profession, d'une entreprise (la laiterie coopérative de Guillaumes) ou d'un syndicat. (Syndicat Libre du canal de Bramus, Syndicat d'Initiative de St Martin d'Entraunes

#### ILLUSTRATION Capture d'écran [Journal de César Fabre - 1874]

Les récits de vie



Certains documents occupent pour nous une place très particulière, ce sont les « récits de vie »<sup>22</sup>, narrations écrites ou orales. Conçue comme *une forme de recherche et construction de sens à partir de faits temporels personnels* l'approche biographique est un moyen d'accéder à une histoire individuelle mais aussi et surtout à une histoire collective. Certes l'histoire de vie constitue nécessairement une reconstruction subjective et arbitraire mais en faisant « son histoire » on s'inscrit dans une histoire collective. Le récit de vie prend alors valeur de témoignage précieux et vise la compréhension de l'universel à travers l'histoire individuelle. Plusieurs exemples dans nos bases de données de ces récits de vie qui renvoient à des pratiques diverses : pratiques individuelles (mémoires familiales<sup>23</sup>, journal<sup>24</sup>, correspondance, de pratiques culturelles (mémoire collective : mémoire de village<sup>25</sup>) ou de pratique professionnelle comme ces *Lettres à Mimi*<sup>26</sup> qui retracent l'histoire d'une institutrice dans les années

<sup>20</sup> Nous entendons « documents d'archives » au sens suivant : documents produits ou reçus automatiquement et organiquement par un créateur (personne physique, morale ou famille) dans le cadre de ses activités ou fonctions, et que l'on conserve pour leur valeur de témoignage ou d'information générale. Définition adaptée de la Loi sur les archives, chapitre A-21.A, I, 2, et des Règles pour la description des documents d'archives (RDDA) (BCA. Comité de planification sur les normes de description 2008).

<sup>21</sup> Voir l'article de Denis Andreis . *Une manufacture dans le haut-pays niçois – La fabrique de draps Ollivier aux Clots à Saint-Martin d'Entraunes. 2020*

<sup>22</sup> Pineau, G., & Le Grand, J.-L. (2002). *Les histoires de vie*. Paris : Presses Universitaires de France. (p. 5)

<sup>23</sup> Famille Blanc-Conil (06056-AN-00026) et famille Mandine (06056-AN-00682) à Estenc, famille Liautaud-Auda à St Martin d'Entraunes (06125-AN-00936) etc...

<sup>24</sup> Journal de César Fabre à Entraunes, 06056-AN-00007

<sup>25</sup> Famille Jean Porte à St Pierre (04) (04194-AN-00901 ou Mémoires de Guillaumoises (BIB-0011164)

<sup>26</sup> Famille Tarabusi-Boutin

trente dans des villages très isolés du haut-pays (Barels, Sauze, Villetale, La Saussette ou Pré-du-loup (St Etienne de Tinée). Cette transmission intergénérationnelle de la mémoire familiale, ces descriptions des conditions d'existence de femmes et d'hommes dans une culture spécifique à un moment donné de leur histoire servent la vie culturelle et soutiennent la visibilité sociale d'une mémoire collective.

## 5. Bilan et Perspectives

Bilan : le bilan est très largement positif. Malgré les nombreuses difficultés techniques rencontrées liées aux migrations de données par lots, au paramétrage, au catalogage, à l'indexation des documents, malgré le travail de bénédictin que représentent la lecture et la transcription des manuscrits anciens, malgré le fastidieux travail de saisie des noms propres<sup>27</sup> et mots clés, nous avons mis en place un outil opérationnel et conforme aux normes muséales et bibliothéconomiques. Ce centre de ressources numériques vient combler un manque sur notre territoire. Il permet tout d'abord d'offrir en accès libre des fonds iconographiques, photographiques, manuscrits, des fonds d'archives familiales et privées dispersés ou difficiles d'accès pour le public des territoires, ensuite il donne la possibilité aux habitants de participer à la récolte et la préservation du patrimoine local (matériel ou immatériel). En les incitant à communiquer leurs documents ou objets patrimoniaux, ils participent au travail de mémoire culturelle. Grâce à ce centre de ressources numériques, nous contribuons à valoriser le patrimoine, à renforcer l'offre culturelle des territoires ruraux isolés et à améliorer la connaissance et l'appropriation du territoire par ses habitants. Enfin, nous contribuons à compléter l'inventaire du petit patrimoine rural non protégé (ferme, abri, ancienne forge, chapelles oubliées, chapelles privées ...) et aidons aussi à la mise en valeur de certains sites naturels ou culturels et certaines ressources locales encore trop méconnues et peu visibles.

Perspectives :

- Nous souhaitons tout d'abord renforcer et développer les collaborations existantes avec les chercheurs. Notre centre de ressources numériques peut constituer un support documentaire pour les étudiants travaillant sur des mémoires de Master liés à des sujets d'inventaire architectural en milieu rural ou liés à des fonds judiciaires. Les premiers partenariats engagés avec le laboratoire Ermes de la Faculté de Droit et Science Politique de l'Université Côte d'Azur ont montré que nos archives numériques pouvaient être un support précieux pour les chercheurs soit par l'établissement d'un corpus de documents propres à un sujet donné<sup>28</sup> comme par exemple l'étude réalisée par Héloïse Thérésy sur l'évolution du régime dotal dans le Val d'Entraunes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> ou celle réalisée par Denis Andréis<sup>29</sup> sur la fabrique de laine des Clots à St Martin d'Entraunes dans laquelle il va retracer la saga de la famille Ollivier sur plusieurs générations, soit par l'utilisation de nos fonds pour illustrer le propos des chercheurs ou des conférenciers par des documents manuscrits ou iconiques inédits.
- Nous souhaitons ensuite développer nos partenariats avec les associations patrimoniales du haut-pays qui font souvent un travail remarquable mais qui reste trop souvent confidentiel et limité au public local. Nous espérons les convaincre de rejoindre les associations déjà partenaires : 1732 Arts et Musiques des Sommets, Roudoule Ecomusée en terre gavotte, l'Amont, l'association culturelle de Guillaumes etc... et de partager cet outil qui leur permettra de donner plus de visibilité à leur patrimoine et à leurs travaux de recherches.
- Nous souhaitons enfin continuer à répondre aux besoins des communes de notre territoire qui souhaitent inventorier, protéger et valoriser leur patrimoine sur le territoire de la Communauté de Communes des Alpes d'azur (soit 34 communes) mais pas uniquement puisque notre territoire d'études et d'intervention est plus globalement celui des Alpes du Sud, soit schématiquement un vaste quadrilatère circonscrit par les vallées de l'Ubaye, de la Tinée, de l'Estéron et du Verdon.

---

<sup>27</sup> Rappelons que nous indexons tous les noms propres de chaque document afin que l'utilisateur de la base puisse faire une recherche par nom et extraire tous les documents comportant le nom choisi

<sup>28</sup> Voir le travail effectué à la faculté de droit et des sciences politiques de Nice Sophia-Antipolis par Héloïse Thérésy dans le cadre du Master II en Histoire du Droit et du patrimoine sur « *les Archives inédites de la famille Belleudy – Contribution à l'histoire de Châteauneuf d'Entraunes* » 2016.

<sup>29</sup> Andréis Denis op. cit.

## B. l'oraison à St Roch, une évocation de la Peste de 1720 en Provence

Notre centre de ressources recense toutes sortes de documents manuscrits, des plus volumineux comportant plusieurs centaines de pages (cadastres, livres de raison ...) aux plus modestes voire « insignifiants ». Ces derniers n'en sont pas moins souvent les plus surprenants à l'analyse. Ce petit document (de format 9 cm x 13cm) en est l'illustration parfaite car il évoque en filigrane la peste de 1720 en Provence vue de Guillaumes, place forte aux confins du royaume de France.

Trouvé dans le fonds Giniey-David, ce document a été intégré dans notre base Archives sous la cote [06071-AN-01130]<sup>30</sup>. La famille Giniey-David est une vieille famille du canton de Guillaumes qui possède des biens immobiliers sur le terroir de Bouchanières. Cette *Oraison à St Roch* pourrait peut-être avoir un lien avec l'église de Bouchanières construite en hommage à St Roch honoré tous les 16 août, principale fête du hameau. Nous partons de l'hypothèse que ce document trouvé dans un fonds "guillaumoïse" évoque la cité de Guillaumes. Il est daté du 18 août 1720, l'année de la peste en Provence. Cette oraison à St Roch est intéressante du fait qu'elle est rédigée très tôt dans la chronologie de l'épidémie. Le Parlement de Provence, séant à Aix (à un peu plus de six lieues de Marseille, 31 km aujourd'hui), fut alerté dans les derniers jours de juin. La peste est reconnue officiellement, à Marseille, en tant que « peste », le 1er août et à Paris le 31 août :

« [fol. 22] Samedi 31 et dernier jour d'aoust, [...] [v°] Que la peste estoit à Marseille et en Provence et que c'étoit une chose pitoyable par tout ce que l'on y voyoit à ce sujet, mesme que le Parlement de Provence a esté obligé de quitter sa demeure et d'aller où chacun le pouvoit pour éviter le mal ( Par moy Jean Gilbert DeLisle, commis de Monsieur Gilbert, greffier en chef du Parlement, et l'un des commis au greffe )<sup>31</sup>

Voici la transcription de ce document avec l'orthographe originelle : **ILLUSTRATION 06071-IM-01060**

### Oraison à St Roch

Pour être préservé de la peste qui est à Marseille dans le temps que tout le royaume estoit presque à la famine a cause de billets de monaye le 18 aoust 1720

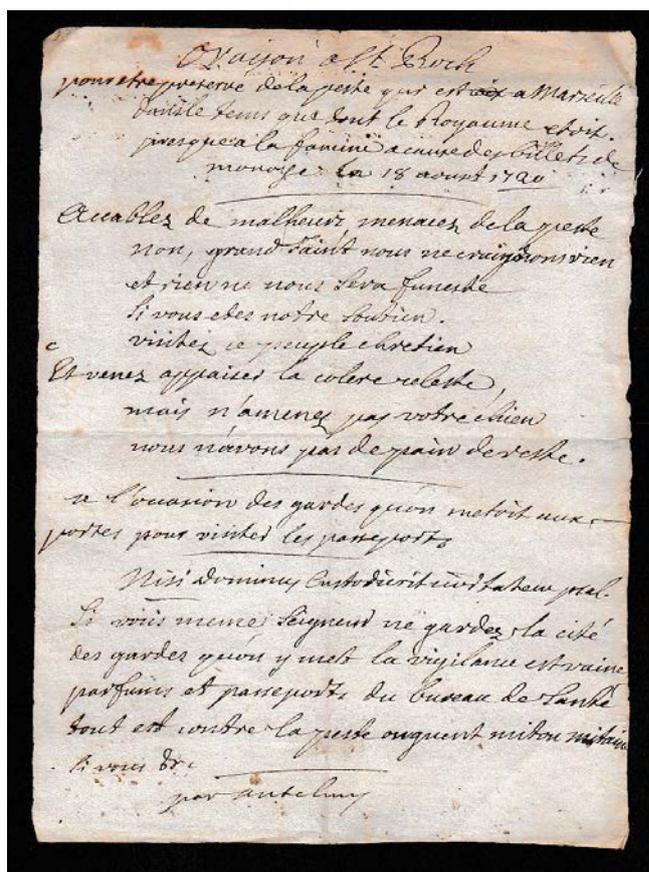
Accablés de malheur, menacés de la peste  
Non, grand Saint nous ne craignons rien  
Et rien ne nous sera funeste  
Si vous êtes notre soutien.  
Visitez ce peuple chrétien  
Et venez apaiser la colère céleste  
Mais n'amenez pas votre chien  
Nous n'avons pas de pain de reste

A l'occasion des gardes qu'on mettoit  
aux portes pour visiter les passeports

*Nisi Dominus custodierit civitatem*<sup>32</sup>  
Si vous même Seigneur ne gardez la Cité  
des gardes qu'on y met la vigilance est vaine  
Parfums et passeports du bureau de santé  
Tout est contre la peste onguent mitou mitaine

li voustre

par Antelmy



<sup>30</sup> <https://collections.alpesazurpatrimoine.fr/index.php/Detail/objects/56033>

<sup>31</sup> Arch. nat., U 747. Édition intégrale dans : *Le Régent, la Robe et le commis-greffier. Introduction au Journal du Parlement de Pontoise, en 1720*, Cahier Hors-série n° 1 de l'AAGA, [ISSN 0153-2243], Saint-Agnan-sur-Sarthe, 2013, 359 p.

<sup>32</sup> En vain veillent ceux qui protègent la Cité

Ce texte pourrait nous rappeler l'antienne célèbre et fréquemment utilisée aux siècles passés par les populations désespérées pour conjurer les principaux fléaux: **A fame, peste, bello, libera nos, Domine**<sup>33</sup>. Anodine en apparence, cette oraison recèle en filigrane un certain nombre d'indices historiques fort instructifs. D'abord, la date **18 août 1720** est à mettre en relation avec le titre du document: *Oraison à St Roch*. La fête de St Roch pèlerin est célébrée depuis le XV<sup>ème</sup> siècle tous les 16 août. Ensuite, l'année 1720 reste une année particulièrement noire pour le Royaume de France tant d'un point de vue économique que sanitaire.

- D'un point de vue économique.

Le 5 janvier 1720, alors que les caisses du royaume sont vides et que la dette publique atteint des sommets, le régent Philippe d'Orléans, successeur de Louis XIV, nomme contrôleur général des Finances de France John Law de Lauriston et lui confie la création d'une banque qui fera tourner la planche à billets et les têtes des spéculateurs de la rue Quincampoix. Le discrédit des billets de la Banque et des actions de la Compagnie devient tel que la foule se presse pour réclamer des remboursements. Une aventure économique inédite et fulgurante qui se solda par le premier krach boursier de l'histoire. C'est bien ce que mentionne l'auteur de l'oraison: *"dans le temps que tout le royaume était presque à la famine à cause des billets de monaye"*

- D'un point de vue sanitaire.

Curieusement, il est remarquable que l'auteur de cette oraison à St Roch pour être préservé de la peste, qui est à Marseille, emploie le mot « peste », plutôt que « mal contagieux » euphémisme très en usage à cette époque où l'on pensait pouvoir, par cet artifice rhétorique, détourner le fléau.

1720, c'est l'année de la peste à Marseille puis en Provence. Marseille est la capitale du négoce. La spéculation nationale entraîne une banqueroute marseillaise. Il s'ensuit une épidémie de peste, Marseille est dévastée par la contagion. Elle devient la "ville maudite du royaume" lors de sa mise en quarantaine. La famine s'ajoute à la peste. Après 6 mois de peste et de famine, Marseille a perdu la moitié de sa population.

Marseille a été touchée plusieurs fois par la peste, pourtant l'épidémie de 1720<sup>34</sup> est celle qui aura laissé le plus de traces, qui aura le plus frappé les esprits, non seulement parce qu'elle est la dernière à avoir atteint toute la Provence mais parce que 40 000 Marseillais meurent de la maladie, soit la moitié de la population de l'époque. Si l'épidémie recule à partir d'octobre 1720, il faudra toutefois attendre la fin de l'année 1722 pour que s'éteignent les derniers foyers de peste en Provence.

La peste aurait été rapportée du Levant par un navire, le Grand Saint Antoine, dont la cargaison de toiles, mal isolée, contamina la vieille ville de Marseille vers la mi-juin 1720. La responsabilité de l'épidémie fut longtemps imputée à ce navire, en provenance de Syrie. La ville était pourtant soumise à des conditions sanitaires plutôt strictes concernant l'accostage des bateaux car Marseille faisait commerce avec les pays du Proche-Orient où la peste était endémique. Une équipe de l'Institut Max-Planck<sup>35</sup> révèle aujourd'hui que l'épidémie de peste qui a ravagé Marseille en 1720 ne venait pas d'Asie, comme on le pensait jusqu'alors, mais est en fait une résurgence de la grande Peste noire ayant dévasté l'Europe... quatre siècles plus tôt.

- Les mesures de précaution.

La peste semble avoir pris Marseille au dépourvu. L'été voit se répandre la maladie. Elle gagne Aix-en-Provence en août, Apt en septembre, Toulon en octobre, Arles en novembre. L'épidémie diffuse jusqu'aux localités des contreforts de l'arc alpin alors que les mesures de protection entraînent à peine dans leur phase d'organisation. La responsabilité de l'administration centrale (La Cour, les ministres et leur représentant, l'intendant de Provence, Cardin le Bret et Pierre Chirac 1er médecin du Régent) semble pour Joël Coste largement engagée. Leur attentisme doublé de nombreuses erreurs de jugement aurait contribué à la propagation de l'épidémie.<sup>36</sup>

En revanche, les institutions sanitaires dans le Comté de Nice, elles, relevaient des autorités sardes et différaient sensiblement de celles de Provence. Dans le royaume de Piémont-Sardaigne, la réaction face à cette menace se

---

<sup>33</sup> Libère nous, Seigneur, de la guerre, de la faim et de la peste.

<sup>34</sup> Michel Signoli et Stéfan Tzortzis, « La peste à Marseille et dans le sud-est de la France en 1720-1722 : les épidémies d'Orient de retour en Europe », Cahiers de la Méditerranée, 96 | 2018, 217-230.

<sup>35</sup> Bernadette Arnaud. *La Grande Peste de Marseille de 1720 n'est pas venue d'Asie. Le bacille tueur était sur place* ([https://www.sciencesetavenir.fr/archeo-paleo/archeologie/la-grande- peste-de-marseille-de-1720-n-est-pas-venue-d-asie-le-bacille-tueur-etait-sur-place\\_104165](https://www.sciencesetavenir.fr/archeo-paleo/archeologie/la-grande- peste-de-marseille-de-1720-n-est-pas-venue-d-asie-le-bacille-tueur-etait-sur-place_104165))

<sup>36</sup> Joël Coste. EPHE (SHP), PSL. Chirac, la Cour et la peste de Provence (juillet 1720–avril 1721)

manifeste à deux niveaux : par des mesures et des directives nationales, et par leur application au niveau local. La fermeture immédiate des frontières est ordonnée par un édit du 25 juillet 1720, qui suspend le commerce maritime et terrestre entre le royaume et « la ville de Marseille, toutes les terres et lieux de Provence et côtes de France situées au-delà du Var ». Le régime sarde comportait aussi un consulat de la mer chargé entre autres de prévenir les épidémies et les magistrats de santé<sup>37</sup> qui avaient reçu du Roi tous les pouvoirs pour légiférer et punir en matière d'hygiène notamment en cas de peste. Ce comité a donc établi un cordon sanitaire pour protéger la cité de la contagion. Grâce à ces précautions, Nice et son comté ont été relativement épargnés par la peste.

Mais nous sommes à Guillaumes et l'auteur de notre Oraison à St Roch ne manque pas d'évoquer les mesures de précaution prises au niveau local, dans cette enclave française qu'est Guillaumes au sein des Etats Sardes.

A l'occasion des gardes qu'on metoit aux portes pour visiter les passeports\_ (...)  
des gardes qu'on y met la vigilance est vaine,  
parfums et passeports du bureau de santé\_\_.

Bien qu'éloignée du cœur de l'épidémie, Guillaumes a dû vraisemblablement respecter les diverses mesures relatives à l'instruction précise envoyée par M. de Caylus, lieutenant général de Provence<sup>38</sup> à toutes les vigueries, instructions concernant toutes les questions ayant trait à la fermeture des villes et villages, la circulation des hommes, les certificats de santé, bureau de santé ou conseil de santé qui aura l'ordonnance et l'exécution de la police concernant la santé à laquelle il commettra ceux qu'il jugera à propos etc... **Monique Lucenet**<sup>39</sup> nous précise que les échevins au niveau municipal puis les parlementaires au niveau provincial nommèrent des bureaux de santé, composés de médecins et de chirurgiens. Tous reçurent des pouvoirs discrétionnaires si bien qu'ils finirent par avoir raison du mal à force de prévention, l'ultime précaution étant de faire surveiller les entrées, les murs et les alentours des villes par un cordon sanitaire d'hommes armés.

- **La médecine des hommes :**

Parfums et passeports du bureau de santé  
Tout est contre la peste onguent mitou mitaine

Les apothicaires font le plein de potions, médicaments, parfums, cataplasmes et onguents où entrent divers composants parmi lesquels on peut relever : « camomille, miel, cassonade, sucre, eau de rose, raclures de corne de cerf, poudre de vipère, myrrhe, aloès, térébenthine, jaune d'œuf et surtout basilic »<sup>40</sup>. Les produits désinfectés étaient marqués au fer, le courrier percé par une sorte de gaufrier muni de pointes acérées était placé au-dessus de feux d'encens, myrrhe, romarin, aloès, pin, laurier, genièvre etc... Le soufre, la chaux, le tabac, le vinaigre apparaissaient comme de bons préservatifs. Il fallait porter sur la bouche une éponge imprégnée du vinaigre "des 4 voleurs" composé, outre de vinaigre blanc, d'absinthe, genièvre, marjolaine, sauge, clou de girofle, romarin et camphre. Le parfumage joua un rôle essentiel dans la prévention comme dans les soins.<sup>41</sup> A cela s'ajoute les précautions vestimentaires notamment les gants: les mitaines et les mitous<sup>42</sup> sorte de longs gants qui recouvraient l'avant-bras.

- **La médecine du ciel :**

Cependant l'auteur semble avoir plus confiance en la miséricorde de Dieu que dans l'efficacité des mesures prises. La vigilance des gardes est vaine, seul le soutien des saints protecteurs, en l'occurrence St Roch, peut apaiser la *colère céleste*. Cette colère comme le signe manifeste que le fléau est toujours vécu comme une punition de Dieu.

Et devant le caractère divin de l'épidémie, la prière semble apparaître comme le traitement le plus efficace.

- **L'auteur :**

---

<sup>37</sup> Le « Magistrat de Santé » est une institution collégiale nommée et dirigée par le Premier Président du Sénat de Nice et qui rassemble gens de justice et médecins

<sup>38</sup> Pierre, Joseph, Hyacinthe de Rouairoux, marquis de Caylus (1673-1736) gère l'épidémie de peste jusqu'en 1722.

<sup>39</sup> Monique Lucenet. La peste, fléau majeur. Université de Paris-Descartes. (<https://www.biusante.parisdescartes.fr>)

<sup>40</sup> Jérôme Jean Pestalozzi. Opuscules sur la maladie contagieuse de Marseille, de l'année 1720. Lyon 1723.

Avis de précaution contre la maladie contagieuse de Marseille, qui contient une idée complète de la peste, avec des moyens préservatifs et curatifs... par M. Pestalossi... ["sic"] Description matérielle : In-12, pièces limin., 204 p. Édition : Lyon : les frères Bruyset , 1721

<sup>41</sup> Lucenet Monique, opus cité.

<sup>42</sup> Altération de mitaine, sous l'influence de moufle.

L'auteur est un certain Antelmy. Peut être fait-il partie de cette vieille famille de Trigance (Var), famille bourgeoise dont les membres embrassèrent volontiers l'état ecclésiastique. Le chanoine H.Espitallier <sup>43</sup> historiographe du diocèse de Fréjus, a publié en 1905 une étude sur cette illustre famille. Antelmy est certainement un lettré car son oraison respecte encore la rigueur d'une versification classique enchaînant un huitain fait majoritairement d'octosyllabes et un quintil d'alexandrins où alternent rimes féminines et rimes masculines. Et son oraison n'est pas dénuée d'humour surtout lorsqu'avec malice, il implore St Roch de venir sans son chien :

Mais n'amenez pas votre chien  
Nous n'avons pas de pain de reste

---

<sup>43</sup> Espitallier Hippolyte. Prêtre du Diocèse de Fréjus-Toulon (ordonné en 1867), chanoine honoraire (1898). - Curé de Puget-sur-Argens (1883-1892), puis de Gonfanon. - . Les Antelmy. Extrait du Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan. Draguignan: Imprimerie de C. et A. Latil,1905.